



## AUTORISATION DE REPRODUCTION ET DE REPRESENTATION DE PHOTOGRAPHIES POUR UNE PERSONNE MAJEURE OU MINEURE

### ➤ CLUB :

Nous signataires du tableau ci-dessous, autorisons **Marjorie Bondarewicz**, photographe amateur, à utiliser les photographies prises au cours des compétitions des championnats de France N1, N2 et N3 de twirling bâton, de la personne majeure ou de l'enfant mineur, athlète du club nommé ci-dessus, dont nous sommes les représentants légaux.

En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et au droit au nom, nous autorisons le photographe, **Marjorie Bondarewicz** à fixer, reproduire, communiquer et modifier par tout moyen technique existant ou à venir, les photographies réalisées dans le cadre de la présente autorisation, en partie ou en totalité.

Le photographe, **Marjorie Bondarewicz**, bénéficiaire de la présente autorisation, s'interdit expressément de procéder à une exploitation de ces photographies, susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation de l'athlète.

Les droits de reproduction et de représentation visés au présent contrat sont cédés selon les conditions suivantes :

- cette autorisation est valable pour **une durée de 2 ans** à partir de la date de signature et sera **prorogée par tacite reconduction par période de deux années**
- la personne majeure ou les représentants légaux reconnaissent par ailleurs que l'athlète n'est lié à aucun contrat exclusif sur l'utilisation de son image ou de son nom
- les photographies pourront être exploitées sur les **supports suivants** :
  - Site web : [www.fftbliguedelorraine.fr](http://www.fftbliguedelorraine.fr) ;
  - Page Facebook : [www.facebook.com/FotografikMarjorieBondarewicz](http://www.facebook.com/FotografikMarjorieBondarewicz) ;
  - Couverture des programmes de compétitions ;
  - Diplômes des critères.

